



HAL
open science

Évidentialité, médiativité, modalité épistémique : une approche énonciative

Jean-Pierre Desclés, Zlatka Guentchéva

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Desclés, Zlatka Guentchéva. Évidentialité, médiativité, modalité épistémique : une approche énonciative. SHS Web of Conferences, 2024, SHS Web of Conferences, 191, 10.1051/shsconf/202419112008 . hal-04877914

HAL Id: hal-04877914

<https://hal.science/hal-04877914v1>

Submitted on 9 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Évidentialité, médiativité, modalité épistémique : une approche énonciative

Jean-Pierre Desclés^{1,*} et Zlatka Guentchéva²

¹Sorbonne Université, UR STIH

²LACITO-CNRS

*jeanpierre.descles@gmail.com

Résumé. Bien que la définition de l'évidentialité fasse appel à des processus d'accès perceptif et cognitif pour l'identification d'un marqueur évidentiel, la notion de « source de l'information » ne suffit pas pour bien délimiter les contours de la catégorie et rendre compte de l'organisation des marqueurs grammaticaux au sein d'une langue comme le Français. Il semble utile de reprendre le problème de la relation entre évidentialité et modalité épistémique et de proposer un réseau dans lequel ces deux notions sont différenciées et articulées. Cette relation peut être avantageusement précisée dans le cadre théorique des opérations énonciatives. Une des valeurs de l'évidentialité renvoie à une inférence sous-jacente, ce qui exige toutefois que soit précisé le type de l'inférence utilisée, de façon à éviter de confondre cette valeur évidentielle avec une valeur modale épistémique d'un conséquent probable déduit d'un fait établi. Dans cet article, nous rappellerons quelques conceptualisations très générales à la base de la théorie des opérations énonciatives de prise en charge d'un contenu prédicatif, en présentant une carte sémantique dans laquelle l'énonciation médiative (l'une des valeurs de l'évidentialité), trouve sa place.

Abstract. Evidentiality, mediativity, epistemic modality: an enunciative approach.

Although the definition of evidentiality makes use of perceptual and cognitive access processes for the identification of an evidential marker, the notion of "source of information" is not sufficient to clearly delimit the contours of the category, and account for the organization of grammatical markers within a language like French. It seems useful to take up the problem of the relationship between evidentiality and epistemic modality and to propose a network in which these two notions are differentiated and articulated. This relationship can advantageously be clarified within the theoretical framework of enunciative operations. One of the values of evidentiality refers to an underlying inference, which however requires the type of inference used to be specified, so as to avoid confusing this evidential value with an epistemic modal value of a probable consequence deduced from an established fact. In this article, we will recall some very general conceptualizations at the basis of the theory of enunciative operations to take up a stance on a predicative content, by presenting a semantic map in which mediative enunciation (one of the values of evidentiality), finds its place.

1 Introduction

Au cours de ces deux dernières décennies, l'évidentialité a été fort débattue à travers la diversité des langues. Cependant, les notions qui relèvent de l'évidentialité ne sont pas toujours clairement définies et explicitement articulées entre elles, ce qui est un obstacle certain pour les études typologiques et la comparaison des langues. Bien que la définition de l'évidentialité fasse appel à des processus d'accès perceptif et cognitif pour l'identification d'un marqueur évidentiel, la notion de « source de l'information » ne suffit pas pour bien délimiter les contours de la catégorie et rendre compte de l'organisation des marqueurs grammaticaux au sein d'une langue. En effet, dans les différentes approches théoriques appuyées sur diverses langues, la relation entre évidentialité et modalité épistémique est complexe et controversée. Pour certains auteurs, ces deux notions relèvent de deux domaines clairement distincts (de Haan 1999 ; Nuyts 2001 ; Aikhenvald 2004 ; Holvoet 2018) ; selon Van der Auwera & Plungian (1998: 85), le seul domaine où ces notions peuvent se rencontrer est celui de la nécessité épistémique ; pour d'autres, l'évidentialité est englobée dans la modalité épistémique (Anderson 1986 ; Palmer 1986 ; Willett 1988) ou,

au contraire, c'est la modalité épistémique qui est une sous-catégorie de l'évidentialité (Papafragou 2000 ; Ifantidou 2001) ; pour d'autres encore, les deux notions sont classées sous une supercatégorie, nommée épistémicité (Boye 2012 ; voir aussi la discussion dans Wiemer 2018). Par conséquent, il nous semble utile de reprendre le problème de la relation entre évidentialité et modalité épistémique et de proposer un réseau dans lequel ces deux notions sont différenciées et articulées par des propriétés précises.

Notre objectif vise à approfondir les relations qui s'établissent entre ces notions et, accessoirement, l'égochoricité, que certaines langues indiquent par des jeux de marqueurs grammaticaux alors que d'autres (dont le français) les expriment par des marqueurs polysémiques insérés dans des constructions syntaxiques contextualisées. De notre point de vue, ces relations peuvent être avantageusement étudiées et précisées dans le cadre théorique des opérations énonciatives. Nos exemples seront des énoncés du français, avec cependant quelques allusions à d'autres langues, afin de faire apparaître des distinctions sémantiques importantes, moins directement observables en français bien qu'elles renvoient à des opérations énonciatives constitutives de l'activité de langage. Nous montrerons qu'une des valeurs de l'évidentialité renvoie à une inférence sous-jacente, ce qui exige toutefois que soit précisé le type de l'inférence utilisée (ce qui est rarement fait dans de nombreuses publications portant sur l'évidentialité), de façon à éviter de confondre cette valeur évidentielle avec une valeur modale épistémique.

Dans cet article, nous rappellerons quelques conceptualisations très générales à la base de la théorie des opérations énonciatives de prise en charge d'un contenu prédicatif, en présentant une carte sémantique des diverses prises en charge, dans laquelle l'énonciation médiative (l'une des valeurs de l'évidentialité), trouve sa place. Nous insisterons sur la différence sémantique entre d'un côté, hypothèse plausible construite par une inférence abductive à partir d'indices observés et, d'un autre côté, la conséquence probable déduite d'un fait établi. Cet article prolonge des discussions déjà publiées (Desclés et Guentchéva 2015) en insistant, ici, sur la manifestation de l'évidentialité et de l'énonciation médiative en français.

2 Opérations énonciatives de prise en charge

Notre approche théorique se situe dans le cadre général de la théorie des opérations énonciatives, ancrée sur les travaux de Pauliny (1948/1967), Bally (1965), Benveniste (1966, 1974), Culioli (1990, 1999)... pour ne citer que ces auteurs.¹ Nous reprenons la décomposition d'une phrase (ou plutôt, d'un énoncé) de Bally en un *dictum* et un *modus*. Le *dictum* (ou la *lexis* selon Culioli) est une forme propositionnelle, c'est-à-dire le résultat de l'application d'un prédicat à ses différents actants ; le *modus* est souvent décrit comme l'expression de « l'attitude de l'énonciateur par rapport à un contenu propositionnel » ; il est en fait un opérateur complexe qui s'applique au *dictum* pour construire un résultat exprimé par un énoncé.

Rappelons quelques concepts de base de la théorie des opérations énonciatives. L'énonciation implique un processus minimal, glosé par une expression métalinguistique et représenté plus formellement par une expression applicative² :

EGO – énonciateur – « je » suis-en-train-de-dire (*dictum*)

ENONC_{J₀} (*dictum*) = (PROC_{J₀} ◦ EGO-DIT) (*dictum*) = PROC_{J₀} (EGO-DIT (*dictum*))

Dans cette représentation applicative, le symbole « ◦ » exprime la composition d'opérateurs ; « PROC_{J₀} » désigne un opérateur processuel qui, en se composant avec l'opérateur « EGO-DIT », actualise l'énonciation sur un intervalle temporel « J₀ » (l'intervalle d'énonciation), fermé à sa borne gauche (au début de l'énonciation) et ouvert à sa borne droite « T⁰ », qui n'est ni le dernier instant de l'énonciation en cours, ni le « moment d'énonciation », car le processus d'énonciation est inaccompli à cette borne T⁰. Par son énonciation, l'énonciateur EGO construit un référentiel autonome par rapport au référentiel externe (le monde physique vécu), pour constituer un référentiel énonciatif commun avec le co-énonciateur auquel il s'adresse et qui a la capacité dialogique de refuser ou d'ajuster ce référentiel commun ; IL, l'absent du dipôle dialogique EGO-TU, trouve également une place sans avoir toutefois la capacité d'assumer les rôles d'énonciateur et de co-énonciateur. Les rôles dialogiques de EGO et de TU ne doivent pas être assimilés à des locuteurs et allocutaires, qui sont des instances déterminées et liées à des connaissances pragmatiques

externes aux énoncés, discours et textes analysés. La prise en charge par EGO d'un contenu propositionnel, exprimé par un *dictum*, est nécessaire à la production d'un énoncé qui dénote, par ailleurs, une situation référentielle localisée soit dans le référentiel énonciatif construit par l'énonciation de EGO, soit dans un autre référentiel (par exemple d'une narration, d'un discours rapporté, d'une hypothèse, de situations contrefactuelles...) distinct du référentiel énonciatif et du référentiel externe. D'autres opérateurs énonciatifs se composent avec l'opérateur minimal d'énonciation ENONC₀, pour construire un *modus*, un opérateur complexe qui en s'appliquant au *dictum* constitue un énoncé. Des opérateurs, qui ont pour opérande un *dictum* exprimé par une relation prédicative, précisent les actualisations aspectuelles (sous forme d'un état, d'un événement ou d'un processus) ; ils se composent avec des relateurs de repérage temporel (par rapport au processus d'énonciation), pour engendrer différents opérateurs aspectuo-temporels plus complexes, dont différents morphèmes (aspectuo-temporels) plus ou moins grammaticalisés selon les langues, sont des traces morphologiques identifiables dans les énoncés³. Un certain nombre d'unités linguistiques sont également des traces de modalités épistémiques qui se composent avec les opérateurs aspectuels, les relateurs temporels et avec l'opérateur ENONC₀ d'énonciation minimale, pour ainsi exprimer « les attitudes de l'énonciateur » vis-à-vis du contenu prédicatif qu'il énonce, c'est-à-dire plus précisément sa prise en charge énonciative du *dictum*.

D'autres opérateurs de prise en charge, qui ne sont pas des opérateurs modaux épistémiques, se composent également avec l'opérateur d'énonciation minimale. L'énonciateur peut, par exemple, vouloir transmettre à son co-énonciateur un constat perceptif direct d'une situation. Certaines langues grammaticalisent la source cognitive d'un fait constaté, en distinguant, par des marqueurs différenciés, la source visuelle (*Regarde ! Un sanglier passe*) ou auditive (*J'entends les cris des poussins*). Par des constructions plus analytiques, l'énonciateur peut exprimer une reconnaissance olfactive d'un état ou d'un événement (*Je sens l'air frais du printemps / Tu fais cuire un rôti, je le sens bien*) ou un constat tactile (*C'est du velours*). Il peut se référer directement à un événement connu sans en rappeler les caractéristiques (*La grande Guerre avec ses alliés*). La simple déclaration d'un énonciateur (*Il fait très chaud aujourd'hui*) doit être distinguée d'une assertion non négociable (*Aujourd'hui, il fait vraiment très chaud*). La simple déclaration peut être un ajustement dialogique entre l'énonciateur et son co-énonciateur qui peut répondre *Pour moi, non, ce n'est pas vraiment très chaud* ; l'assertion engage complètement la responsabilité de l'énonciateur, ce qui conduit le co-énonciateur soit à accepter l'assertion, soit à la refuser en s'y opposant complètement et en constituant ainsi un autre référentiel distinct (au moins sur certains points) du référentiel de l'énonciateur (*Pour moi, il ne fait pas chaud, il fait même froid, je vais donc augmenter le chauffage*). Les prises en charge appréciatives (*heureusement / malheureusement / sans importance...*) de l'énonciateur sont les modalités qui viennent se composer avec l'acte énonciatif purement déclaratif ou assertif. Les modalités déontiques concernent directement des obligations imposées à l'énonciateur (*Il faut / Il est indispensable de / Je me dois de...*) ou qu'il s'impose (*Je me dois de...*). L'énonciateur peut construire également un référentiel entièrement personnel, c'est-à-dire son propre « univers de croyance » (*ce que je crois / ce que je pense...*), indépendamment du co-énonciateur auquel il s'adresse. L'acte performatif (*Je te baptise / J'ouvre la séance / Je te pardonne*) engage la personne même de l'énonciateur pour que cet acte langagier soit effectivement réalisé, en transformant, par cet acte, l'une des caractéristiques du monde externe. Les langues humaines ont une caractéristique remarquable, celle de posséder des moyens sémiotiques spécifiques qui leur permettent de rapporter (directement ou indirectement) des propos déjà énoncés par un locuteur (*Tu m'as dit : « Je viens demain » / Tu m'as dit que tu venais demain / Tu m'as dit que tu viendrais demain*). Il ne semble pas, jusqu'à la preuve du contraire, que les animaux qui ont des systèmes de communication déjà complexes, aient acquis une capacité dialogique leur permettant de rapporter les propos d'un congénère ou de recourir à des communications modalisées.

Revenons aux modalités épistémiques. Même si parfois elles utilisent les mêmes marqueurs pour les exprimer (*c'est vrai, c'est possible, c'est impossible, ce n'est pas nécessaire, il est possible que ne...pas*, etc.), il est usuel de distinguer les modalités aléthiques (qui expriment des vérités nécessaires, impossibles, possibles de faits indépendants des jugements des énonciateurs) des modalités épistémiques (qui expriment un jugement de l'énonciateur sur une certaine incertitude ou une complète certitude de l'actualisation de la situation exprimée par une forme propositionnelle)⁴. La possibilité, exprimée par *c'est possible* (ou ses variantes comme *peut, possiblement, peut-être...*), est particulièrement complexe

puisqu'elle renvoie, dans une langue comme le français, à la capacité d'exercer une action (*Luc peut nager, à huit ans, il en est maintenant capable*) ou à la permission (*Luc peut nager, il en a reçu la permission de son éducateur*) ou encore à un jugement qui exprime une certaine incertitude sur l'actualisation d'une situation (*A cette heure de la journée, Luc peut nager dans la piscine, c'est dans ses habitudes*). Cette indétermination sémantique est souvent levée par le contexte. À côté des opérateurs modaux classiques exprimés par des locutions comme *il est possible, il est impossible, il est nécessaire, il n'est pas nécessaire* (c'est-à-dire, dans ce dernier cas, la modalité de la contingence), étudiés par la logique modale, une langue fait appel à d'autres expressions d'incertitude comme :

c'est hautement probable / c'est presque certain / il n'est pas tout à fait impossible / il est fort possible et même probable /

il n'est guère possible et même improbable / c'est à la limite possible mais peu probable / Il est possible bien qu'improbable...

Donnons un exemple, tiré d'un article publié dans *Le Figaro* (05/12/2023) :

- (1) *Deuxième élément à prendre en compte : la mauvaise santé de nos démocraties et plus particulièrement de la démocratie américaine. Désormais, la victoire de Donald Trump aux élections de novembre 2024 semble non seulement possible, mais probable.*

De nombreux exemples, extraits de la base *Frantext* du français confirment les variations relatives à l'incertitude autour du « possible »⁵ :

- (2a) *César, c'est probable, mais ce n'est pas sûr.* (M. Pagnol, *Fanny*, 1932, p. 118).
(2b) *C'était probable, mais non certain, car avant même qu'elle ne le présente à Sarah, Nil se rendait souvent à Bruxelles [...]* (G. Matzneff, *Ivre du vin perdu*, 1981, p. 354).
(2c) *Malgré l'imprécision de l'iconographie romantique [...] il est probable et même certain qu'on pique aujourd'hui les pointes mieux et plus nettement qu'à leurs glorieux débuts.* (G. Duhamel, *Chroniques des Pasquier*, vol. 10, 1945, p. 21).
(2d) *Il est possible et probable même que 150 millions d'années ne représentent qu'une fraction très faible de ce temps.* (H. Poincaré, *Leçons sur les hypothèses cosmogoniques*, 1911, p. 65).
(2e) *Cette attaque vous semblait-elle probable, ou seulement possible ?* (P. Bourget, *Un drame dans le monde*, 1921, p.71).

La famille des modalités épistémiques organisées autour du « possible » a une structuration quasi-topologique⁶ qui permet d'appréhender, par des opérateurs précis, les notions d'approximation comme *presque, pas tout à fait, à la limite, à peu près, proche de, dans le voisinage de*.⁷ Les structurations topologiques et quasi-topologiques, que nous développons par ailleurs, rejoignent, sur de nombreux points, les structurations figurales proposées par Pottier (2000, 2012), lesquelles nécessitent des développements théoriques et argumentatifs importants sortant du cadre et des objectifs de cet article ; nous renvoyons aux publications qui en traitent (voir en particulier Desclés 2018).

3 Carte sémantique des prises en charge énonciatives

La carte sémantique ci-dessous présente un réseau simplifié des différentes prises en charge énonciatives où chaque flèche relie une prise en charge plus générale à une prise en charge plus spécifique (figure 1). En inversant le sens de la flèche (interprétée comme une subsomption ou subordination conceptuelle), la carte se présente comme un réseau sémantique de connaissances utilisables par les algorithmes de l'Intelligence Artificielle.

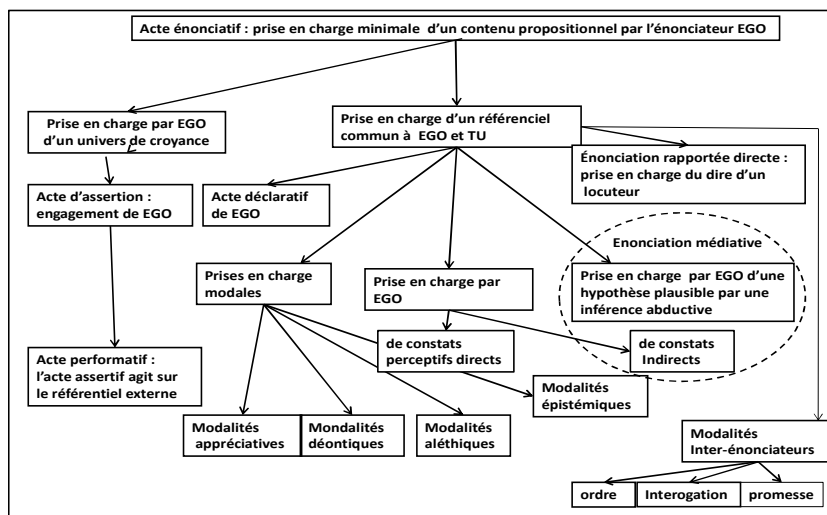


Figure 1. Carte sémantique : différentes prises en charge d'un contenu propositionnel.

Chaque prise en charge positionnée à un nœud de la carte est une prise en charge de l'énonciateur formulée par une composition d'opérateurs d'un système métalinguistique de représentations applicatives ; nous ne présenterons pas ici ces représentations métalinguistiques qui exigent une certaine technicité qui n'entre pas dans le cadre de cet article. L'énonciation médiative⁸, ainsi que sa proximité avec les modalités épistémiques, trouvent place dans cette carte. L'énonciation médiative fait partie du domaine plus vaste de l'évidentialité, aux contours qui ne sont pas toujours très bien délimités ; elle s'oppose à l'évidentialité directe (énonciation d'un constat perçu directement) pour constituer l'évidentialité indirecte qui se subdivise en une évidentialité non inférentielle (énonciation d'un fait perçu de façon indirecte, par exemple, d'un fait isolé rapporté dont l'énonciateur n'a pas été le témoin ou de faits d'un récit historique avec des formes grammaticalées comme en bulgare) et une évidentialité inférentielle (énonciation d'une hypothèse plausible à la suite d'une inférence qui prend en compte des faits constatés servant d'indices en faveur de l'inférence de l'hypothèse énoncée). Dans le paragraphe suivant, nous allons préciser ce qu'il faut entendre par « énonciation médiative » qui se distingue explicitement de l'énonciation de faits constatés directement (*Je vois / j'entends...*) et de jugements épistémiques inférés directement de prémisses vraies ou acceptées comme vraies.

4 Enonciation médiative

Précisons que, contrairement à une idée qui s'est répandue, l'énonciation médiative ne couvre pas tout le domaine de l'évidentialité. En effet, elle ne concerne que l'évidentialité indirecte, appelée « indirectivity » dans les langues turciques (Johanson 2000), « non-confirmative » (Friedman 1986, 2000) ou « médiaphorique » (Hagège 1995), laquelle se subdivise en médiativité inférentielle et médiativité non inférentielle. L'énonciation médiative indique que l'énonciateur se réfère à des situations dont il a pris connaissance par des intermédiaires, par exemple, les dire d'autrui ou en s'appuyant sur des indices observés qui le conduisent à inférer et énoncer une hypothèse. L'énonciation médiative est donc soit non inférentielle, soit inférentielle.

Nous allons examiner plus particulièrement l'énonciation médiative inférentielle en montrant comment elle entre en opposition avec des inférences déductives. L'inférence liée à l'énonciation médiative est une inférence par abduction (au sens de Peirce) et non pas une inférence déductive (qui va d'une prémisse propositionnelle acceptée comme vraie à une conséquence par le biais d'une implication reconnue également comme vraie). Pour expliciter l'inférence médiative inférentielle, il est important de ne pas confondre d'un côté, une inférence épistémique qui a pour résultat une conséquence probable d'un fait constaté, avec, d'un autre côté, une inférence médiative qui établit, à partir du constat d'un faisceau

d'indices, la plausibilité d'une hypothèse (Peirce 1965 ; Pólya 1958). Plus précisément, l'énonciation médiative inférentielle est l'énonciation d'une hypothèse plausible, avec l'indication seulement implicite que cette hypothèse trouve une justification par une inférence abductive déclenchée par des indices constatés (représentant des formes de médiation, appelées parfois des 'sources de savoir'). Donnons quelques précisions sur ces différents modes d'inférence.

4.1 Inférences par déduction versus inférence par abduction

Prenons les deux séries d'énoncés ci-dessous⁹ insérés dans des contextes différents, indiqués par les informations insérées à l'intérieur des crochets [...] :

(3a) [Karine a la grippe.]

Karine doit avoir de la fièvre / Il est fort probable que Karine ait de la fièvre.

(3b) [Karine a de la fièvre, elle a le visage rouge]

Karine aurait-elle attrapé la grippe ? / Karine aurait donc la grippe.

Ces énoncés contiennent des marqueurs d'incertitude mais leurs valeurs sémantiques sont déterminées à la suite d'inférences qui font appel à des connaissances communes exprimées par des implications entre propositions. Dans l'interprétation de (3a), la connaissance commune relève de ce qui a été très souvent constaté : (a') Quand on a la grippe (p), on a *très souvent* de la fièvre (q), d'où l'implication si p est vraie alors la proposition « q est probable » est vraie. Dans l'interprétation de (3b), la connaissance commune est : (b') Lorsqu'on est grippé (p), on a de la fièvre (q_1) et on a le visage rouge (q_2). Dans (3a), l'énoncé est la conséquence « probabilité (q) », obtenue, par une inférence déductive, à partir du constat (p) « Karine a la grippe » et de la connaissance commune (a'). Dans (3b), l'énoncé est le résultat d'une hypothèse plausible posée à la suite d'une inférence par abduction¹⁰ qui remonte vers une hypothèse (p) « Karine est grippée », en considérant que (q_1) « Karine a de la fièvre » et (q_2) « Karine a le visage rouge » sont des constats utilisés comme des indices en faveur de la plausibilité de cette hypothèse. Dans l'inférence déductive, la connaissance commune est construite à la suite d'une induction : à partir de corrélations très fréquentes constatées entre des occurrences de p et des occurrences de q , conduisant à l'implication [$p \Rightarrow$ probabilité(q)] qui signifie que dès que l'on a p , il est vrai qu'on a une forte probabilité d'avoir également q . Dans l'inférence abductive, la connaissance commune prend la forme d'une loi générale : dès que l'on a p , on a q , d'où la relation d'implication [$p \Rightarrow q$]. Systématisons les énonciations de ces deux modes distincts d'inférence :

Conséquence probable par déduction

1°) Constat : p

2°) Connaissance commune :

[$p \Rightarrow$ probabilité (q)]

3°) Conséquence : probabilité (q)

4°) énonciation de « q est probable »

Hypothèse plausible par abduction¹¹

1°) constat d'indices : q_1 et q_2 ...

et formulation d'une hypothèse p

2°) Connaissance commune :

[$p \Rightarrow q_1 \& q_2$]

3°) Conséquence : plausibilité (p)

4°) énonciation de « p est plausible »

Le raisonnement déductif sous-jacent à l'énonciation de (3a) est :

1°) Constat : Karine a la grippe ;

2°) $(\forall x)$ [(a la grippe) (x) \Rightarrow probable ((a de la fièvre) (x))],

d'où par substitution du particulier « Karine » à la variable « x » :

[(a la grippe) (Karine) \Rightarrow probable ((a de la fièvre) (Karine))] ;

3°) par l'inférence déductive (dite par *modus ponens*) :

probable ((a de la fièvre((Karine)) ;

4°) énonciation de (3a): *Karine a probablement de la fièvre.*

Le raisonnement abductif sous-jacent à l'énonciation de (3b) est :

1°) Constat : Karine a de la fièvre et Karine a le visage rouge, avec la formulation de l'hypothèse : « Karine a la grippe » ;

2°) $(\forall x) [(a \text{ la grippe})(x) \Rightarrow (a \text{ de la fièvre})(x) \text{ et } (a \text{ le visage rouge})(x)]$,

d'où par substitution du particulier 'Karine' à la variable 'x' :

$[(a \text{ la grippe})(\text{Karine}) \Rightarrow (a \text{ de la fièvre})(\text{Karine}) \text{ et } (a \text{ le visage rouge})(\text{Karine})]$;

3°) par l'inférence abductive :

hypothèse plausible (Karine a la grippe)

4°) énonciation de (3b) : *Karine aurait donc la grippe.*

4.2 Conséquence probable versus hypothèse plausible

Dans les deux modes d'inférence qui viennent d'être présentés, le résultat obtenu n'est pas certain puisque d'un côté, la conséquence est simplement jugée probable par l'inférence déductive à partir d'un fait constaté et d'un autre côté, l'hypothèse est présentée comme plausible par une inférence abductive à partir d'indices constatés. L'absence de certitude du résultat des deux inférences ne doit cependant pas conduire à les confondre car elles font appel, dans des raisonnements nettement différents.

Il est connu que certaines langues grammaticalisent directement l'énonciation d'une hypothèse plausible, les indices constatés et la connaissance commune partagée avec les co-énonciateurs étant directement ou implicitement présents dans le contexte. Citons les langues amérindiennes tariana (Aikhenvald 2003, 2004) et wintu (Lee 1938) ou la langue caucasienne ingouche (Nichols 2011). Les indices sont constatés et directement observables principalement par la vision. Ainsi, les traces récentes laissées par un animal constituent des indices en faveur de l'hypothèse de son passage récent ou de sa présence dans l'environnement (*Un sanglier est passé par là !*) ; l'odeur perçue devient un indice sur l'identification d'un plat qui va être servi (*Toi, tu as préparé du poisson ! Je le sens*) ; le jeu caractéristique au piano d'un interprète, entendu à la radio, est un indice en faveur de son identification (*C'est évidemment Glen Gould qui joue ces variations de Bach !*). D'autres indices peuvent intervenir dans des inférences abductives grammaticalisées, par exemple, des marqueurs médiatifs associés à une rumeur et même parfois aux dires d'un tiers indéterminé. La prise en compte de ces indices explique la présence dans certaines langues de marqueurs grammaticalisés comme étant des marqueurs médiatifs.

L'énonciation médiative d'une hypothèse dont la plausibilité est supportée par des intermédiaires indiciels s'oppose aux énonciations de constats perceptifs (par exemple, visuels) constatés directement par l'énonciateur qui alors s'engage directement ('Je dis (*dictum*) [parce que moi, en tant qu'énonciateur, je l'ai moi-même vu ce qui est dit par le *dictum*...]'). En ayant recours à une énonciation médiatisée, l'énonciateur ne s'engage pas complètement sur l'actualisation de la situation représentée et exprimée par ce qu'il énonce car il la présente comme étant seulement plausible et laisse ainsi la possibilité qu'une autre hypothèse (éventuellement meilleure¹²) prenne la place pour expliquer également les indices constatés. Prenons les énoncés suivants interprétés dans leurs contextes respectifs :

(4a) [Contexte : Le locuteur est l'un des rescapés d'un naufrage, donc un témoin direct]. *Il y a eu un naufrage cette nuit.*

(4b) [Contexte : On sait qu'il y a eu un naufrage pendant la nuit.] *On va trouver probablement des cadavres échoués sur la plage.*

- (4c) [Contexte : On a trouvé ce matin des cadavres échoués sur la plage.] *Tiens ! Il y aurait eu un naufrage cette nuit ? / Y aurait-il eu un naufrage cette nuit ? / Il a dû avoir un naufrage cette nuit.*

L'énoncé (4a) est l'énonciation d'un fait directement constaté par l'énonciateur (évidentialité directe). L'énoncé (4b) énonce un fait probable à la suite du raisonnement suivant : tout le monde sait que, lorsqu'il y a un naufrage on découvre, très souvent, des cadavres de naufragés venus s'échouer sur la plage (modalité épistémique à la suite d'une inférence déductive). Quant à l'énoncé (4c), il signale la plausibilité d'un naufrage, en étayant cette hypothèse sur la connaissance partagée par les habitants du lieu : à chaque fois qu'il y a un naufrage, des cadavres de naufragés viennent s'échouer sur une plage, et sur la découverte effective de cadavres échoués sur la plage (énonciation médiative par inférence abductive) : le fait constaté est un indice qui oriente l'énonciateur vers une hypothèse plausible, bien que d'autres hypothèses, également plausibles, pourraient également être avancées pour expliquer la présence de cadavres échoués (par exemple, les cadavres peuvent être ceux de baigneurs imprudents qui ont défié une tempête...). Les énonciations de (4b) et de (4c) n'expriment pas des certitudes car elles sont les résultats d'une inférence déductive avec un conséquent probable dans (4b) et abductive dans (4c) avec une hypothèse plausible. Certaines langues qui grammaticalisent l'énonciation médiative expriment ces résultats d'inférences par des marquages morphologiques différents : un marqueur d'une modalité d'un jugement épistémique de probabilité d'actualisation d'un événement dans le cas (4b) ; un marqueur qui signale une hypothèse dont la plausibilité est liée à la présence reconnue d'indices dans le cas de (4c), l'engagement de l'énonciateur sur l'actualisation énoncée n'étant pas complet.¹³

Des langues comme le français ou l'anglais ne grammaticalisent pas l'inférence médiative ; si l'énonciateur souhaite expliciter les deux modes d'inférence utilisés et éviter ainsi certaines confusions dans la compréhension, il doit recourir à des informations supplémentaires souvent contextuelles ou pragmatiques.

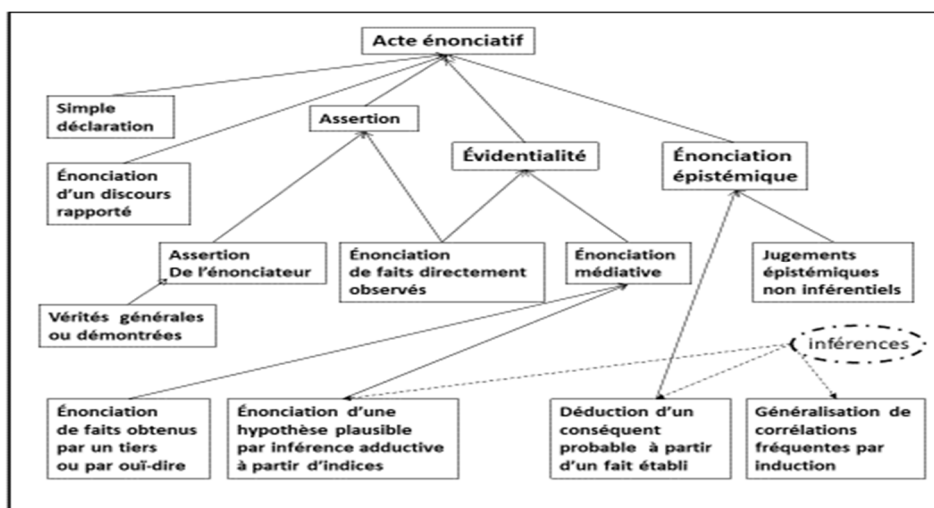


Figure 2. Carte sémantique de l'évidentialité

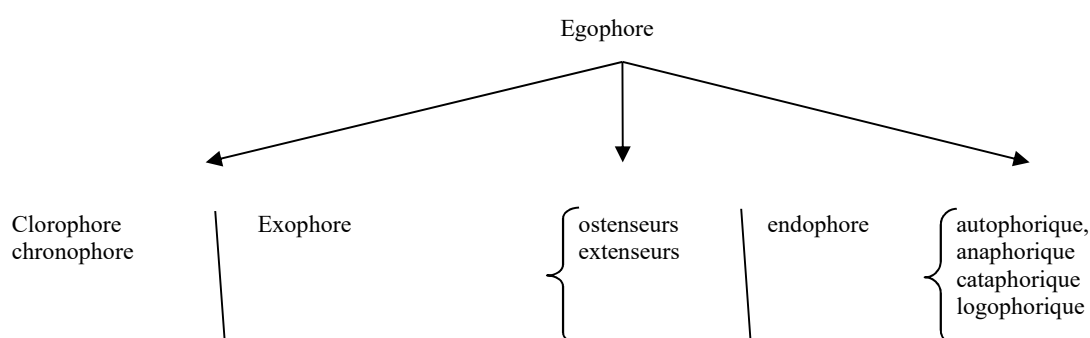
Il serait évidemment très instructif de comparer la carte de l'évidentialité (figure 2) avec les autres cartes proposées par différents auteurs : Anderson (1986), Van der Auwera et Plungian (1998), Boye (2012, ch. 3). Il serait également nécessaire d'examiner les liens que l'on peut établir entre la catégorisation de l'évidentialité, telle qu'elle est analysée ici, et, d'une part, la théorie générale des opérations énonciatives, où l'énonciateur EGO joue un rôle central, et d'autre part, les approches centrées sur l'égophoricité (Floyd et al. 2018 ; Bergqvist & Kittilä 2019, Simon 2021). A ce propos, rappelons comment C. Hagège, qui a introduit le terme de légophorique en 1974¹⁴, traite l'égophore (1982: 101) :

« Or une propriété singulière de « je », qu'il soit explicite ou non, est à la fois sa relation d'inversion avec « tu » (...) et le fait qu'il ne renvoie pas à un référent stable, mais est liée à l'acte d'interlocution où il est proféré donc à un cadre phénoménal chaque fois unique. »

[Toujours à propos de « je »] « Commandant le « ceci-ici-maintenant » de sa propre énonciation, il peut être appelé *opérateur d'égophore* ou *égophorique*. Désignons par ces mêmes suffixes *-phore* « renvoi à », d'où *-phorique* « qui renvoie à », les opérations qui ancrent, sur l'énonciation,

- l'espace (gr. *chôros*) et le temps (gr. *chrónos*) ;
- le monde existant au-dehors (gr. *exô*) d'*ego* ;
- le texte situé à l'intérieur (gr. *éndon*) de son discours. »

avec le schéma suivant (Hagège, 1982 : 101) :



Cette citation permet de constater le lien étroit qui existe entre la notion complexe d'égophoricité et la théorie de l'énonciation, cette dernière se développe avec des concepts comme : l'énonciateur 'EGO' en relation dialogique avec le co-énonciateur TU dans un référentiel énonciatif autonome, entièrement distinct du référentiel externe où les locuteurs et allocutaires qui instancient EGO et TU sont localisés ; les différents référentiels articulés avec le référentiel énonciatif et le référentiel externe ; les relations métalinguistiques de repérage entre énonciateurs et absents du dialogue, entre instants et intervalles temporels, entre lieux topologiques, etc. Alors que l'égophore utilise le terme « opérateur égophorique » sans toutefois définir son rôle opératoire, la théorie des opérations énonciatives, en ayant recours aux concepts mathématiques de la topologie générale et aux représentations applicatives d'opérateurs composés par les combinateurs de la Logique Combinatoire (Desclés *et al.* 2016), se donne pour objectif une formalisation explicite des différents opérateurs énonciatifs (d'énonciation minimale, opérateurs aspectuo-temporels et de modalité, relateurs de repérage dans l'espace et le temps...), et des différentes formes d'inférence mises en jeu d'un côté, par l'évidentialité médiative et d'un autre côté, par la modalité épistémique. La carte sémantique (figure 2) montre comment l'évidentialité peut se spécifier en constats d'évidence directe et ce que nous retenons sous l'énonciation médiative. Ce domaine de l'évidentialité s'insère dans la carte générale des prises en charge énonciative (figure 1).

5 Quelques remarques pour conclure

L'analyse sémantique des expressions modales est complexe car il faut tenir compte explicitement de plusieurs types de modalités qui peuvent être exprimées dans certains cas par les mêmes marqueurs. Prenons pour exemple le marqueur *doit* qui est l'indication, selon les contextes :

- d'une probabilité (*A cette heure-ci, un lundi, Luc doit probablement partir pour la province, tu ne pourras pas le rencontrer chez lui*) ;
- d'une auto-obligation (*Il se doit de partir et venir assister son meilleur ami*) ;
- d'une obligation (*Luc doit partir, ses supérieurs l'exigent*) ;
- d'un ordre qui doit être exécuté (*Je te le dis : Tu dois partir !*) ;

- et parfois d'une hypothèse plausible (*Luc doit donc partir, puisque un taxi l'attend*).

Quant au marqueur *peut*, il peut être employé pour indiquer :

- une capacité à exécuter une action (*A son âge, Luc pouvait traverser la rivière*) ;
- une possibilité (*A cette heure-là, Luc pouvait être en train de traverser la rivière lorsqu'elle a subitement débordé*) ;
- une permission (*Luc pouvait traverser la rivière, personne ne s'y opposait*)¹⁵ ;
- éventuellement une hypothèse plausible (*Luc a pu traverser la rivière puisque son bateau est maintenant sur l'autre rive*).

Ces exemples montrent que les systèmes sémiotiques des langues ont recours très souvent à une polysémie de leurs unités (non seulement lexicales mais aussi grammaticales), de façon à construire des systèmes sémiotiques économiques. Il est donc normal qu'une langue comme le français, qui ne grammaticalise pas l'évidentialité et l'énonciation médiative, utilise des marqueurs polysémiques, dont la valeur sémantique exacte doit être précisée par des éléments contextuels, parfois uniquement pragmatiques.

Certaines modalités indiquent une incertitude ; c'est naturellement le cas des modalités épistémiques, mais également le cas de l'énonciation médiative puisque cette dernière est l'énonciation de ce qui n'est que plausible, donc non certain. Certaines énonciations de faits probables sont obtenues, comme nous l'avons argumenté, par des raisonnements déductifs qui font appel à des faits reconnus comme vrais, et, en même temps, à des implications, d'où sont déduites des conséquences éventuellement probables ; dans ce cas, les prémisses ne sont nullement des indices en faveur d'une hypothèse. Dans la proposition implicative [$p \Rightarrow \text{probabilité}(q)$], l'expression « probabilité(q) » est bien une proposition qui est vraie lorsque la proposition q est effectivement probable et fautive dans le cas contraire. Quant à l'inférence par abduction, les prémisses sont le plus souvent des faits constatés ou observés, qui viennent justifier la plausibilité d'une hypothèse.

Pour la linguistique pensée comme une science, il paraît indispensable de chercher à articuler d'une part, des représentations sémantiques théorisées, parfois abstraites et formalisées avec les outils mathémato-logiques, destinées à dégager des réseaux de concepts généraux et d'invariants, avec d'autre part, une approche typologique plus empirique qui décrit les systèmes (au sens de Saussure) de plusieurs langues diversifiées. Cette complémentarité des démarches nous paraît nécessaire lorsqu'on souhaite : confirmer, ou infirmer, des hypothèses plausibles sur le fonctionnement cognitif de l'activité langagière ; affiner la formulation de ces hypothèses, notamment en tenant compte des catégorisations liées à l'égophoricité et aux opérations énonciatives ; découvrir de nouveaux procédés de grammaticalisation qui se manifestent dans certaines langues et que la théorisation doit, à son tour, ne pas ignorer et expliquer, quitte à revenir sur certaines de ses bases théoriques antérieures qui pourtant semblaient assez solides. Cette démarche est normale dans le développement de toute science. C'est le souhait d'une meilleure coopération entre les études de typologie et la sémantique formelle, entre une linguistique descriptive et une linguistique théorique qui ne prendrait pas assez en compte la diversité des observables. Si les modalités logiques sont déclarées être « la croix des logiciens », l'évidentialité et plus particulièrement l'énonciation médiative articulée avec les autres prises en charge énonciative et avec ce qui relève de l'égophoricité, peuvent être aussi considérées comme « la croix des linguistes », surtout lorsqu'on prend en compte toute la variété des terminologies multiples proposées relatives à ce domaine. La compréhension de l'évidentialité grammaticalisée par certaines langues et non grammaticalisée par d'autres mais exprimée également par une langue comme le français, constitue un terrain où la sémantique cognitive, la sémantique formelle et la typologie des langues à la recherche d'invariants, doivent étroitement collaborer ensemble et avec d'autres disciplines (en particulier avec la logique et la psychologie cognitive) pour approfondir les rapports entre la cognition, l'activité de langage et le fonctionnement sémiotique des langues.

Références bibliographiques

- Aikhenvald, A. Y. 2003. *A Grammar of Tariana, from Northwest Amazonia*. Cambridge Grammatical Descriptions. Cambridge University Press, Cambridge, UK.

- Aikhenvald, A. Y. 2004. *Evidentiality*. Oxford: Oxford University Press.
- Anderson, L. B. 1986. Evidentials, paths of change, and mental maps: Typologically regular asymmetries. In W. Chafe & J. Nichols (eds.), *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology*, 273-312. Norwood, NJ : Ablex Publishing Corporation.
- Bally, Ch. 1965. *Linguistique générale et linguistique française*. Berne: Francke.
- Benveniste, E. 1966. *Problèmes de linguistique générale*, tome I, Paris: Gallimard.
- Benveniste, E. 1974. *Problèmes de linguistique générale*, tome II, Paris: Gallimard
- Bergqvist, H. & S. Kittilä (eds.). 2019. *Evidentiality, egophoricity and engagement*. Studies in Diversity Linguistics 30. Berlin: Language Science Press. DOI: 10.5281/zenodo.3968344
- Boye, K. 2012. *Epistemic Meaning. A Crosslinguistic Functional-cognitive Study*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Boye, K. 2012. *Epistemic Meaning. A crosslinguistic and Functional-cognitive Study*, Empirical Approaches to Language Typology, 43, De Gruyter Mouton.
- Colas-Blaise, M. et al. (eds). 2016. *L'énonciation aujourd'hui, un concept clé des sciences du langage*, Lambert-Lucas.
- Comrie, B. 1976. *Aspect: An introduction to the study of verbal aspect and related problems*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Comrie, B. 1985. *Tense*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Culioli, A. 1990. Pour une linguistique de l'énonciation, *Opérations et représentations*, Tome 1. Paris: Ophrys.
- Culioli, A. 1999. *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, Tome 2, Paris: Ophrys.
- Curry, H. B. & R. Feys. 1958. *Combinatory logic* (Vol. I). Amsterdam: North-Holland.
- de Haan, F. 1999. Evidentiality and Epistemic Modality: Setting boundaries. *Southwest Journal of Linguistics* 18: 83-101
- Dendale, P. 1991. *Le marquage épistémique de l'énoncé. Esquisse d'une théorie avec applications au français*. Thèse de doctorat, UIA - Université d'Anvers, Ann Harbor, Dissertations Abstracts International (DA 9213900).
- Dendale, P. 2022. Evidential markers in French. In Wiemer, B. & J. I. Marín-Arrese (eds), *Evidential marking in european languages: toward a unitary comparative account*, 171-233. Berlin: De Gruyter
- Dendale, P. & W. De Mulder. 1996. Dédution ou abduction : le cas de *devoir* inférentiel. In Zlatka Guentchéva (ed) 1996, *L'énonciation médiatisée*, 305-318. Louvain: Peeters.
- Dendale, P. & L. Tasmowski. 2001. Introduction: Evidentiality and related notions. *Journal of Pragmatics* 33: 339-348.
- Dendale, P. & Ph. Kreutz. 2021. *Certainement* : adverbe épistémico-modal ou évidentiel ? *Le discours et la langue : revue de linguistique française et d'analyse du discours*, 13/1 : 49-76.
- Dendale, P. & J. Miecznikowski. 2023. On inferential evidentiality: Is 'evidential' inference abductive? In Carretero, M., J. I. Marin-Arrese, E. Dominguez Romero, V. Martín de la Rosa (eds), *Evidentiality and Epistemic Modality*, 17-72. Peter Lang.
- Desclés, J-P. 2016. A cognitive and conceptual approach to tense and aspect markers. In Guentchéva, Z., *Aspectuality and Temporality, Descriptive and theoretical issues*, 27-60. John Benjamins Company.
- Desclés, J-P. 2018. Epistemic modality and evidentiality from an enunciative perspective. In Guentchéva, Z., *Epistemic modalities in cross-linguistic perspective, and evidentiality*, 383-401. John Benjamins Company.
- Desclés, J-P. & Z. Guentchéva. 2015. Inference processes expressed by languages: deduction of a probable consequent vs. Abduction. In Viviane Arigne and Christiane Rocq-Migette (eds.), *Theorization and Representations in Linguistics*, 241-265. Cambridge: Cambridge Scholars Publishing.

- Desclés, J-P. G. Guibert & B. Sauzay. 2016. *Calculs de significations par une logique d'opérateurs*. Toulouse: Cepadues.
- Desclés, J-P. & A. Pascu. 2022. Quasi-Topological Structure of Extensions Within Logic of Typical and Atypical –LTA). In J.-Y. Beziou, J.-P. Desclés, A. Moktefi, A. Pascu (eds), *Logic in Question*, 611-656. Birkhäuser.
- Desclés, J-P. & A. Vinzerich. 2008. Epistemic Modalities and Temporal Reference Frames, *International Congress of Linguistics*, CIL XVIII July 24, 2008, Séoul: Korea University.
- Deutscher, G. 2002. On the misuse of the notion of 'abduction' in linguistics. *Journal of Linguistics* 38(03):469 - 485
- Floyd, S, E. Norcliffe & L. San Roque (eds). 2018. *Egophoricity*, Vol. 118. Amsterdam: John Benjamins.
- Friedman, V. 1986. Evidentiality in the Balkans: Bulgarian, Macedonian, and Albanian. In W. Chafe & J. Nichols (eds.), *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology*, 168-181. Norwood, NJ : Ablex Publishing Corporation.
- Friedman, V. 2000. Confirmative/nonconfirmative in Balkan Slavic, Balkan Romance, and Albanian with additional observations on Turkish, Romani, Georgian and Lak, in Lars Johanson & Bo Utas (eds.), 329-366.
- Guentchéva, Z. (ed). 1996, *L'énonciation médiatisée*. Louvain: Peeters.
- Guilbaud, G. Th. 1985. *Leçons d'à peu près*. Paris: Christian Bourgeois éditeur
- Hagège, C. 1974. Les noms logophoriques, BSL, 69/1 : 287-310.
- Hagège, C. 1986. *La structure des langues*. QSJ ? Paris : Presses Universitaires de France.
- Hagège, C. 1995. Le rôle des médiaphoriques dans la langue et dans le discours. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XC/1: 1-19.
- Holvoet, A. 2018. Epistemic modality, evidentiality, quotativity and echic use. In Guentchéva, Z., *Epistemic modalities in cross-linguistic perspective, and evidentiality*, 242-258. John Benjamins Company
- Ifantidou, E. 2001. *Evidentials and relevance*. Amsterdam: Benjamins.
- Johanson, L. 2000. Turkic indirectives. In Lars Johanson & Bo Utas (eds.), *Evidentials: Turkic, Iranian and neighbouring languages*, 61–87. Berlin: Walter de Gruyter.
- Johanson, L. & Bo Utas (eds.). 2000. *Evidentials: Turkic, Iranian and neighbouring languages*. Berlin: Walter de Gruyter.
- Kronning, H. 1966. Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir. Uppsala :Acta Universitatis Upsaliensis.
- Lee, D. D. 1938. Conceptual Implications of an Indian Language, *Philosophy of Science* 5, 89–102.
- Nichols, J. 2011. *Ingush Grammar*. Berkeley, Los Angeles, London: University of California Press (<https://escholarship.org/uc/item/3nn7z6w5>)
- Nuyts, J. 2001, *Epistemic Modality, Language and Conceptualization*. Amsterdam: John Benjamins.
- Palmer, F. R., 1986. *Mood and Modality (1st edition)*. Cambridge University Press
- Palmer, F. R., 2001, *Mood and Modality (2nd edition)*. Cambridge University Press.
- Papafragou, Anna. 2000. *Modality: Issues in the semantics-pragmatics interface*. Oxford: Elsevier.
- Pauliny, E. 1967 [1948]. La phrase et l'énonciation. *Recueil Linguistique de Bratislava I*, 59-66 ; repris dans Vashek, J. *A Prague School Reader in Linguistics*, Bloomington : Indiana University Press, 391-397.
- Peirce, Ch. S. 1966. *The collected papers of Charles Sanders Peirce [1839-1914]* (8 vols.). Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Pólya, G. 1958. *Les mathématiques et le raisonnement "plausible"* (traduction française). Paris: Editions Jacques Gabay.

- Pottier, B. 2000, *Représentations mentales et catégorisations linguistiques*, Louvain-Paris : Editions Peeters.
- Pottier, B. 2012, *Images et modèles en Sémantique*, Paris : Honoré Champion.
- Simon, C. 2021. La catégorie égophorique dans les langues de l’Amdo (Tibet). *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 116/1: 281-326.
- Van der Auwera, J. & V. Plungian. 1998. Modality’s semantic map, *Linguistic Typology* 2: 79-124.
- Vinzerich, A. 2007. *Étude linguistique sur les modalités aléthiques et épistémiques*. Thèse de doctorat, Université de Paris-Sorbonne.
- Wiemer, B. 2018. Evidentials and epistemic modality, in Alexandra Y. Aikheinevald (ed.) *The Oxford Handbook of Evidentiality*, 85-108. Oxford : University Press .
- Willett, Th. 1988. A cross-linguistic survey of the grammaticization of evidentiality. *Studies in Language* 12(1): 51-97.

¹ Pour une présentation des diverses approches de l’énonciation, se reporter à l’ouvrage collectif de Colas-Blaise et al. (2016) où de nombreuses références bibliographiques sont mentionnées.

² L’opération d’application de différents types d’opérateurs à des opérands, construit des expressions applicatives qui peuvent ensuite fonctionner comme des opérateurs ou comme des opérands d’autres opérateurs. Si ‘f’ désigne un opérateur et ‘a’ son opérande, le résultat de l’opération d’application de ‘f’ à ‘a’ est l’expression applicative, notée ‘f(a)’, ou plus simplement ‘fa’ lorsqu’aucune ambiguïté notationnelle risque de se manifester.

³ Voir les publications sur l’aspect, par exemple, de Comrie (1976, 1985), Desclés et Guentchéva (2015), Desclés (2016).

⁴ Voir, par exemple, Kronning (1996).

⁵ Voir une analyse systématique de ces marqueurs dans Vinzerich (2007) et Desclés & Vinzerich (2008).

⁶ Des structurations topologiques et quasi-topologiques se dégagent dans plusieurs domaines du langage : analyse sémantique lexicale (prépositions et verbes de mouvement et de changement représentés par des schèmes sémantico-cognitifs), analyse grammaticale (actualisations aspectuelles comme inaccompli / accompli / perfectivité / états résultatifs... ; différentes phases successives d’un événement...); différence entre exemplaires typiques et plus ou moins atypiques d’un concept...- voir, sur ce dernier point, Desclés & Pascu (2022) -. L’étude du domaine des modalités avec les outils logico-topologiques contribue à dégager des schèmes quasi-topologiques qui transcendent plusieurs domaines du langage, ce qui éclaire les rapports entre activité de langage, représentations cognitives et diversité des langues.

⁷ Voir Guilbaud (1985), qui s’est intéressé tout spécialement aux mathématiques appliquées aux sciences humaines et sociales.

⁸ Voir l’expression de l’énonciation médiative dans des langues diverses dans Guentchéva, éd. (1996).

⁹ Exemples adaptés de Dendale (1994) et de Dendale et de Mulder (1996). Une discussion féconde se poursuit depuis plusieurs années pour comparer nos approches respectives ; voir en particulier Dendale & Miecznikowski (2023). Dendale analyse des marqueurs comme, entre autres, *certainement, sans doute, manifestement* en relation avec l’évidentialité.

¹⁰ L’abduction est un mode d’inférence qui a été précisé par Peirce (1965), qu’il oppose à l’inférence déductive et à l’inférence par induction - voir aussi Pottier (2000: 197) -. De son côté, Pólya (1958), sous l’appellation d’un « syllogisme hypothétique », définit également la formulation d’une hypothèse plausible, souvent formulée en mathématiques par une conjecture (par exemple la conjecture de Fermat, démontrée trois siècles plus tard par Willes) mais également dans de nombreux raisonnements quotidiens (le constat que la route est mouillée conduit à l’énonciation : *Aurait-il plu ? / Il aurait donc plu !* puisque l’on sait bien que lorsqu’il a plu, la route est mouillée.)

¹¹ L’un des relecteurs anonymes conteste l’introduction de la « formulation d’une hypothèse » à la première étape d’un raisonnement abductif. Nous maintenons cependant notre position. En effet, le constat de q_1 et q_2 conduit à imaginer et à formuler une hypothèse p susceptible d’expliquer les deux faits constatés. Pour que l’hypothèse devienne plausible, il est nécessaire de rechercher, quand c’est possible, une connaissance commune ou une relation dans le cadre théorique accepté, prenant la forme d’une implication [$p \Rightarrow q_1 \& q_2$], ce qui permet ensuite d’effectuer une inférence par

abduction : [$q_1 \& q_2$, [$p \Rightarrow q_1 \& q_2$] $\square \square$ p est plausible] ; l'hypothèse qui était simplement imaginée devient ainsi une hypothèse plausible (éventuellement réfutable). En épistémologie des sciences, on peut citer de nombreux exemples de formulation d'hypothèses, par exemple l'héliocentrisme de Copernic venant remplacer le géocentrisme communément admis, avant que cette hypothèse explicative soit acceptée comme plausible à la suite d'une inférence adductive.

¹² Dans la littérature, l'abduction est souvent associée à « la meilleure hypothèse » (Deutscher 2002). Cependant, pour Peirce et Pólya, l'hypothèse plausible n'est pas nécessairement la meilleure hypothèse ; c'est pourquoi, elle peut être sinon réfutée, du moins se voir opposer une autre hypothèse explicative. Nous restons dans la perspective peircienne.

¹³ On peut se demander si, en *tariana*, Awarak, langue amazonienne (Aikhenvald 2003, 2004), la distinction entre les marqueurs grammaticaux *-nihka* et *-sika* (dit 'générique') ne marquerait pas une distinction entre, respectivement, une hypothèse par abduction ou une conséquence probable par déduction :

- (a) *tfinu niwhā-sika* di-na
dog 3sgnf+bite-REC.P.NonVIS 3sgnf-OBJ
'The dog bit him (he has a scar and I can make an inference).'
- (b) *tfinu niwhā-nihka* di-na
dog 3sgnf+bite-SPEC.INFR.REC.P 3sgnf-OBJ
'The dog bit him (I can see obvious sings).'

Le générique *-sika* "(is) used to describe an event or a state which the speaker did not observe, but about which they have enough general knowledge or common sense to draw conclusions" (Aikhenvald 2003: 293); le 'specific' *-nihka* (pour le recent past) et *-nhina* (pour remote pas), is "used to refer to something one has not seen, but which is based on obvious evidence which can be seen" (p. 287). La différence entre les deux est liée "in access to direct evidence of something happening and to the degree of 'reasoning' involved". En 2004, Aikhenvald (p. 2-3) précise que *-sika* (appelé 'assumed' evidential) et *-nihka* (appelé 'inferred' evidential) illustrent deux types d'inférence : avec *-sika*, l'inférence est basée sur un résultat visible, avec *-nihka*, l'inférence est basée sur un raisonnement, une connaissance commune et exprime finalement une conjecture.

¹⁴ Le terme de logophorique a été proposé par Hagège (1974: 287) « [...] pour désigner une catégorie particulière de substituts, personnels et possessifs, qui réfèrent à l'auteur d'un discours ou à un participant dont sont rapportées les pensées ».

¹⁵ Culioli (1999) remarque qu'à un temps aoristique (exprimé souvent par un Passé simple en français), l'énoncé '*Luc put traverser la rivière*' renvoie à l'occurrence d'un événement effectivement actualisé.